



République Gabonaise
Union - Travail - Justice

**Allocution
de**

Son Excellence El Hadj Omar BONGO

**Président de la République,
Chef de l'Etat,**

**Sommet Mondial
Sur la Société de l'Information**

Genève, le 10 décembre 2003

- **Monsieur le Président de la Conférence,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Monsieur le Président,

Comme bon nombre de mes collègues Chefs d'Etat, je suis heureux de participer aux travaux du Sommet Mondial sur la Société de l'Information que je considère comme un événement historique.

Je saisis cette occasion pour exprimer aux autorités de la Suisse et à celle des

Nations Unies mes remerciements pour la chaleur et l'excellence de l'accueil qui nous a été réservé.

Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information est une occasion exceptionnelle pour jeter les bases de l'édification d'une société plus juste, plus solidaire et plus profitable à tous.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en effet des outils importants de progrès. Elles ouvrent de nombreuses perspectives, notamment en matière de développement diversifié et durable.

Elles font désormais partie intégrante de notre vie quotidienne au point de

bouleverser nos habitudes et nos mentalités.

C'est pourquoi j'ai fait de l'accès à l'information l'une des priorités de mon pays au même titre que l'eau potable, la santé, l'enseignement ou l'habitat.

Dans la réalisation de cette priorité toutes les composantes de la société civile et particulièrement les femmes et les jeunes doivent être associés.

C'est ici l'occasion pour moi de réaffirmer l'attachement du Gabon aux valeurs de la démocratie comme facteur de liberté et de paix.

Pour nous une société de l'information ne peut se créer sans des femmes et des

hommes des métiers de la communication libres et bien formés, dégagés de toute peur dans l'exercice responsable de leur profession.

Pour cela mon pays réaffirme son engagement à ne pas entraver le libre exercice de la profession de journaliste. Pour leur part les journalistes se doivent de respecter les règles d'éthique et de déontologie universellement admises.

Dans le même esprit et dans le respect des libertés individuelles d'expression, l'Internet ne doit être un outil de déstabilisation ni pour les consciences ni pour les Etats. Du reste il est nécessaire dans le cadre des Nations Unies d'établir une réglementation appropriée pour protéger la vie privée des individus.

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

La fracture sociale de plus en plus grande entre le Nord et le Sud nous impose de dépasser le stade des simples intentions. Notre sommet doit s'engager à réduire la fracture numérique à travers des partenariats multiformes.

Aussi j'en appelle solennellement au concept de solidarité numérique. Dans ce contexte il revient aux pays les plus développés d'apporter leur savoir-faire et leurs capacités aux pays les moins nantis pour leur permettre d'accéder aux nouvelles technologies.

Ils devraient le faire avec d'autant plus de conviction et d'engagement que le NEPAD compte les nouvelles technologies de l'information et de la communication au nombre de ses grandes priorités.

Je formule donc une fois de plus le vœu que la solidarité internationale puisse s'exprimer et s'exercer sur ce défi majeur de notre monde d'aujourd'hui.

La Société de l'information que je considère comme une société de dialogue devrait nous permettre d'édifier un monde de paix, gage de succès pour un développement qui réponde aux attentes des populations.

**Je souhaite plein succès à nos travaux.
Je vous remercie.**